



À l'attention des 267 délégués titulaires du
Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

Tonnerre, le mercredi 4 janvier 2017

N/Réf. : EC/LG/DB/17-0001

Objet : Réunion du Comité Syndical du 11 janvier 2017

Madame, Monsieur le Délégué,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Armançon se tiendra le :

**Mercredi 11 janvier 2017 À 18 h 30 à la Salle Communale de RAVIERES
(Émargement à partir de 18 h 15)**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 29 novembre 2016
- Informations sur les décisions du Président, notamment le choix du prestataire pour l'étude complémentaire topographique dans le cadre du P.A.P.I..

FINANCES

- Budget primitif 2017
- Cotisations 2017

PÔLE GEMAPI

- Aménagement du ruisseau du Landion dans la traversée d'Etourvy
- Aménagement de l'Armançon dans la traversée de Tonnerre
- Aménagement de la mare communale de Vezannes
- Acquisition de tablettes

PÔLE ANIMATIONS

- Acquisition de données préalables aux études d'hydrologie de bassin versant
- Contrat d'animation agricole avec la C.A.A.P.R.E.
- Mise à disposition de la responsable du pôle animation au profit du S.D.D.E.A.
- Demande de financement pour l'organisation de la convention Armançon.

PÔLE ADMINISTRATIF

- Prestation juridique en vue des évolutions de gouvernance
- Demande de subvention pour la communication
- Approbation du rapport d'activité

QUESTIONS DIVERSES

Afin de faciliter la tenue de nos échanges, je vous remercie de bien vouloir prendre connaissance de la note jointe à cette convocation. Vous trouverez également un document rassemblant un modèle de pouvoir, le modèle d'attestation de présence qui pourra être complété en réunion ainsi qu'un bulletin vous permettant de nous faire part de vos éventuelles questions avant notre rendez-vous, de préférence par mail à secretariat@bassin-armancon.fr.

En l'absence de quorum :

Cette réunion sera transformée en réunion d'information sur la tenue du débat sur l'ambition du SMBVA, le détail du budget, les points d'actualité et le calendrier prévisionnel 2017.

La réunion sera reportée au mercredi 25 janvier 2017, à 18 h 30 à la Salle Polyvalente d'ANCY-LE-FRANC

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Eric COQUILLÉ



PJ : Feuille avec le pouvoir, l'attestation de présence et le bulletin de questions,
Note de présentation,
Compte-rendu du Comité Syndical du 29 novembre 2016